

REWIRED : DÉCLARATION SUR LA CONNECTIVITÉ DANS L'ÉDUCATION

TRACER UNE NOUVELLE VOIE

Les technologies connectées doivent nous permettre de concrétiser nos aspirations à une éducation inclusive fondée sur les principes de la justice sociale et économique, de l'équité et du respect des droits de la personne.

Nous sommes convaincus que les technologies connectées, qui élargissent l'accès à l'information et à la connaissance, sont également capables d'enrichir les processus éducatifs et d'améliorer les résultats d'apprentissage. En permettant d'apprendre à tout moment et en tout lieu, en aidant les apprenants handicapés, en facilitant un retour et un soutien plus immédiats, en créant un pont entre l'éducation formelle et l'apprentissage informel, les technologies sont un lieu essentiel d'opportunités et d'innovations éducatives. Correctement pilotées, elles ouvrent de nouvelles voies plus inclusives dans l'enseignement et l'apprentissage.

Nous sommes toutefois lucides quant aux risques que pose notre utilisation croissante des technologies connectées dans l'éducation car elles sont dans leur grande majorité nouvelles ou naissantes.

Pendant la pandémie de COVID-19, quand le monde entier s'est tourné vers les technologies connectées, nous avons vu que, faute d'une mise en œuvre appropriée, elles pouvaient isoler les élèves, restreindre les expériences éducatives, privatiser l'éducation et miner sa place de bien public. Nous avons également vu ces technologies utilisées pour restreindre la connaissance, polariser nos sociétés et propager la désinformation dans l'éducation et au-delà.

En tant que signataires de cette déclaration, nous nous engageons à analyser les enseignements de la réponse à la pandémie et trouver des moyens plus inclusifs, équitables et durables d'intégrer les technologies connectées dans l'éducation.

Notre travail dans ce domaine est confronté à deux défis interdépendants.

En premier lieu, l'accès à la connectivité physique et matérielle reste très insuffisant puisque deux enfants et jeunes sur trois n'ont pas accès à Internet chez eux. À l'ère de l'information et du numérique, cette carence est alarmante et elle exige des investissements audacieux pour assurer l'accès universel à Internet – une mobilisation qui concerne le secteur de l'éducation mais va bien au-delà. Outre cette carence mondiale, la fracture numérique entre les pays est stupéfiante. Dans les pays à revenu élevé, 87 % des enfants et des adolescents en âge d'être scolarisés sont connectés tandis que dans les pays à revenu faible, ce taux n'est que de 6 %. De surcroît, mis à part cette fracture, la connectivité dans les pays pauvres a tendance à être lente et peu fiable, ce qui freine son potentiel pour l'éducation.

Deuxièmement, les différences de capacités continuent d'être un obstacle à l'éducation connectée. Une enquête UNESCO-UNICEF-Banque mondiale de 2020 a révélé que le niveau insuffisant des aptitudes et des compétences numériques représentait pour les ministères de l'Éducation le principal obstacle à

l'utilisation des technologies dans l'éducation, indépendamment de l'état de développement du pays. Les ministères de l'Éducation ont également rapporté systématiquement que les lacunes en matière de compétences numériques étaient les plus prononcées chez les parents, ensuite chez les enseignants, et enfin chez les élèves, ce qui montre que l'éducation connectée est dépendante du niveau d'alphabétisation numérique des sociétés. Il convient donc d'accélérer le renforcement des capacités à exploiter les technologies connectées dans l'apprentissage ainsi qu'à d'autres fins utiles pour la société, en particulier chez les filles et les femmes dont les niveaux de compétences numériques tendent à être inférieurs à ceux des hommes et des garçons. L'éducation est un élément important de ce renforcement des capacités : lorsque les apprenants, les enseignants et les familles améliorent leurs aptitudes et leurs compétences numériques, les technologies connectées deviennent des outils plus polyvalents dans l'éducation.

Dans ce contexte et à la suite des perturbations de l'éducation induites par la pandémie de COVID-19, nous sommes résolus à faire en sorte que les technologies contribuent à la réalisation des divers objectifs ambitieux de l'éducation. Nous ne pouvons plus laisser l'éducation se plier aux logiques et aux modèles d'affaires des entreprises technologiques du secteur privé, qui sont souvent génératrices d'exclusion. Les promesses des technologies pour l'éducation peuvent être tenues dans le respect de principes mettant ces technologies au service des apprenants, des enseignants et des établissements d'enseignement.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Par la présente déclaration, les signataires s'engagent à respecter trois principes fondamentaux et les engagements qui les accompagnent, afin que la transformation numérique de l'éducation accélère les progrès de la réalisation des engagements du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en matière d'éducation. L'opérationnalisation de ces principes nécessitera une approche holistique des gouvernements ainsi qu'une coopération et un partenariat avec la société civile et le secteur privé. Nous puisons notre inspiration dans le vaste Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la coopération numérique et nous travaillerons à la mise en œuvre de ses huit domaines d'action dans le secteur de l'éducation.

Principe 1 : Priorité aux groupes les plus marginalisés

Le déploiement de la connectivité et des technologies doit combler les écarts croissants dans le domaine de l'éducation. Trop souvent, elles profitent en priorité aux apprenants et aux éducateurs privilégiés et ce n'est qu'ensuite que des stratégies sont élaborées pour les rendre plus inclusives et accessibles aux personnes défavorisées. Ce type d'approche reflète et accroît les inégalités éducatives. Nous devons donc recalibrer nos politiques, nos actions et nos investissements pour les axer sur les apprenants qui ont le plus besoin d'opportunités afin de combler les inégalités, susciter les innovations nécessaires et rendre les solutions plus faciles à généraliser à des groupes plus privilégiés. Il faut donc se demander tout d'abord comment ces approches bénéficieront aux réfugiés, aux élèves en situation de handicap, aux filles et aux femmes, aux enseignants des zones éloignées et aux autres apprenants et éducateurs défavorisés. La connectivité universelle ou élargie a longtemps été associée au développement de la production économique mais dans l'avenir, il faudra aussi établir une corrélation avec des résultats d'apprentissage améliorés et plus équitables.

- 1a) Nous nous engageons à ce que la connectivité atteigne chaque apprenant individuel. Pour participer à une réelle égalité des chances, la connectivité doit assurer aux élèves et aux

enseignants un accès Internet à tout moment et en tout lieu ; les initiatives en ce sens devraient s'inspirer d'une éthique d'inclusion et prendre comme point de départ les personnes désavantagées. Nous avons une tâche urgente, celle d'assurer l'ubiquité de la connectivité – une connexion Internet toujours disponible. Cet accès « sans attache », rendu possible par les réseaux et les appareils mobiles, offre à l'éducation bien plus de possibilités qu'un accès filaire. Il facilite également les possibilités d'apprentissage informel et peut faciliter la rescolarisation des jeunes dans l'éducation formelle. Les efforts visant à ce que la connectivité atteigne et suive les apprenants et les éducateurs doivent être ancrés dans une logique d'égalité dans l'éducation et s'accompagner d'un élargissement et d'une amélioration de la formation aux compétences numériques afin que les élèves et les enseignants puissent faire un usage productif des connexions dans l'éducation. L'initiative Giga, entre autres, utilise justement l'éducation comme cause et comme moyen de développer une connectivité universelle.

- 1b) Nous nous engageons à assurer un financement durable de la connectivité universelle dans l'éducation. En devenant un portail vital vers l'éducation et d'autres droits essentiels, la connectivité est rapidement passée du statut de bien de consommation de luxe à celui d'infrastructure essentielle, mais les financements publics en faveur de la connectivité universelle restent timides. Cela ne doit pas être une dépense ponctuelle et des investissements plus robustes, prévisibles et soutenus sont requis pour procurer à chacun, homme, femme, garçon et fille, une connexion fiable à Internet. Le risque de recul reste omniprésent : à travers le monde, des écoles, des enseignants et des apprenants qui étaient connectés numériquement à Internet n'y ont plus accès. Une connectivité certaine et soutenue contribuera à un accès plus large et plus équitable au savoir et à l'information. La promesse selon laquelle les technologies connectées vont favoriser l'égalité des chances dans l'éducation repose sur un accès universel et durable à ces technologies.
- 1c) Nous nous engageons à contribuer à une connectivité claire et abordable pour l'éducation. La profusion de forfaits de connectivité commercialisés sème souvent la confusion et leur complexité croissante présente des difficultés pour les personnes qui cherchent à se connecter à Internet à des fins éducatives. Les utilisateurs, en particulier les personnes ayant des compétences limitées en alphabétisation, devraient pouvoir identifier rapidement les forfaits de connectivité offrant le portail approprié vers les possibilités d'apprentissage et d'éducation – ainsi qu'à des possibilités autres que l'éducation – dans l'intérêt du bien public. Les gouvernements devraient envisager d'obliger les fournisseurs de services Internet et mobiles à proposer des forfaits ou des crédits de connectivité de base pour l'éducation, faciles à comprendre et à des tarifs fixes ou subventionnés. Toute personne cherchant une option de connectivité de base pour son éducation devrait pouvoir la trouver. Plus l'éducation devient dépendante de la connectivité, plus celle-ci doit s'intégrer dans les engagements des États à fournir une éducation publique de qualité, gratuite et inclusive.
- 1d) Nous nous engageons à ce que les technologies connectées complètent, élargissent et enrichissent une éducation de qualité, formelle et en présentiel, au lieu de la remplacer. Les écoles et les établissements d'enseignement, ainsi que les enseignants et les éducateurs, devraient continuer d'être la principale interface de l'éducation. Ceci est particulièrement important pour les élèves défavorisés à qui l'école fournit souvent des repas, une protection et d'autres avantages en plus de l'apprentissage scolaire. Les approches exclusivement numériques ne permettent pas à un État de s'acquitter de son obligation de fournir une éducation de qualité avec ses services associés. Sauf de rares exceptions, la scolarité obligatoire devrait exiger la

fréquentation d'une école physique car si les espaces numériques peuvent un jour servir de centres d'apprentissage formel primaires, voire uniques, ce jour n'est pas encore arrivé. Nous avons fait d'énormes investissements pour offrir à tous les enfants et à tous les jeunes la possibilité d'apprendre à l'école avec des enseignants professionnels – nous devons faire en sorte que les technologies soutiennent cet effort et n'entravent pas le travail visant à universaliser la scolarisation en présentiel. Les technologies connectées vont transformer et améliorer ce qui se passe à l'école, mais l'école conserve son importance particulière en tant que lieu physique et social qui aide les sociétés à atteindre leurs divers objectifs en matière d'éducation.

Principe 2 : Accroître les investissements dans un contenu éducatif numérique gratuit et de qualité

La connectivité a une grande importance pour l'éducation car elle ouvre la porte à des contenus éducatifs de qualité et à des interactions qui facilitent l'apprentissage et le développement. Trop souvent, cependant, les initiatives technologiques se bornent aux appareils connectés à Internet. Dans le contexte de l'éducation, *une connectivité significative* est une connectivité qui catalyse les expériences d'apprentissage. Grâce à des contenus d'apprentissage numérique libres, gratuits et de qualité, la connectivité prend de l'importance et sa demande s'accroît. Bien que les obstacles à l'éducation connectée soient souvent assimilés à des problèmes d'offre, la demande est également importante. Pour créer des destinations virtuelles bénéficiant aux élèves, aux enseignants, aux parents et aux établissements d'enseignement, il faut que tous ces acteurs soient motivés pour instaurer et maintenir des portails vers ces destinations. De cette façon, des contenus en ligne de qualité contribuent à tirer un meilleur parti des technologies pour l'éducation.

2a) Nous nous engageons à financer le développement et le maintien d'options publiques robustes pour l'éducation publique sur Internet. Les plates-formes d'apprentissage numérique en libre accès et alignées sur le programme d'enseignement national proposeront des contenus d'apprentissage numérique engageants, accrédités, bien organisés et faciles à trouver, accessibles à tous depuis un large choix d'appareils connectés à Internet. Ces offres doivent faciliter et encourager la collaboration et l'échange entre les élèves et les éducateurs. Du fait de l'ubiquité croissante des appareils mobiles connectés à Internet, les interfaces utilisateur et les fonctionnalités devraient être optimisées pour les téléphones mobiles et non pas seulement pour les ordinateurs portables et de bureau. Des efforts supplémentaires seront déployés pour rassembler en un même lieu – un guichet unique pour l'éducation – les contenus éducatifs mis à disposition par l'État afin qu'ils ne soient pas éparpillés sur différents sites et emplacements. Cela permettra de mieux identifier les contenus de l'apprentissage, de faire en sorte qu'ils soient conviviaux et de garantir la confiance et la redevabilité vis-à-vis des ressources publiques. Enfin, les plates-formes d'apprentissage numérique fournies par le gouvernement devraient, dans la mesure du possible, comporter des fonctionnalités autorisant la reconnaissance et la validation de l'apprentissage.

2b) Nous nous engageons à créer des ressources éducatives différenciées pour les différents publics. Les ressources numériques utilisées dans l'éducation et financées par des fonds publics devraient avoir, au minimum, des points d'entrée clairs pour les apprenants, les enseignants, les familles et les autres tuteurs, avec un contenu aligné sur le programme d'enseignement national, élaboré en consultation avec les éducateurs, régulièrement accrédité et consultable par cours et par niveau scolaire. Différentes langues doivent être prises en charge dans la

mesure du possible. Les plates-formes devraient en outre permettre aux enseignants de collaborer entre eux et de s'appuyer sur leur expérience professionnelle pour adapter les matériels destinés aux élèves. La création de communautés de pratique et le choix, le remixage et la création des ressources d'apprentissage numérique devraient figurer en bonne place dans la formation des enseignants. En tant que ressource publique, les plates-formes éducatives numériques doivent être développées et améliorées selon des processus itératifs en fonction des besoins des divers acteurs de l'éducation.

- 2c) Nous nous engageons à suivre l'adaptation et l'application des services éducatifs numériques. Au-delà de l'accès aux technologies connectées, nous avons besoin de mesures indirectes (*proxies*) pour mesurer l'adaptation intentionnelle et l'application significative des technologies connectées dans l'éducation. De nouvelles formes de suivi des données et des recherches ainsi que des informations qualitatives et quantitatives sont nécessaires pour montrer si et comment l'accès à la connectivité est (ou n'est pas) utilisé de manière productive pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Les référentiels publics de contenus d'apprentissage qui ciblent les apprenants, les enseignants et les familles peuvent fournir des données précieuses sur la façon dont les outils et les ressources numériques sont utilisés dans l'éducation, par qui et dans quelle mesure. Ces informations devraient contribuer à orienter le développement des contenus d'apprentissage numérique et d'autres ressources afin de mieux exploiter les technologies connectées dans l'éducation et d'évaluer leur valeur par rapport à d'autres investissements.

Principe 3 : La transformation numérique de l'éducation exige une transformation pédagogique

Les espaces numériques peuvent encourager le développement de pédagogies nouvelles et efficaces pour élargir les connaissances des élèves, déclencher de nouvelles réflexions, nourrir la créativité et encourager une citoyenneté numérique responsable. Dans le même temps, ils sont susceptibles d'enfermer les élèves et les enseignants dans des limites rigides qui restreignent l'apprentissage et la liberté intellectuelle. Il faudrait donc s'employer à ce que la transformation numérique de l'éducation ouvre la porte aux possibilités d'apprentissage et qu'elle donne l'exemple en inculquant une utilisation saine des technologies connectées.

- 3a) Nous nous engageons à utiliser les espaces numériques pour promouvoir de nouveaux paradigmes et possibilités d'apprentissage. Une grande partie des contenus d'apprentissage numérique actuellement disponibles n'exploite pas suffisamment les capacités interactives et multimédias des ordinateurs. Trop d'efforts sont consacrés à tenter de reproduire dans les espaces numériques les modèles de scolarisation en présentiel, alors que les environnements en ligne et virtuels exigent de nouveaux types de contenus et de nouvelles pédagogies. Les enseignants ainsi que les familles doivent être impliqués dans le développement de l'éducation assistée par les technologies numériques et recevoir une formation pour maximiser les affordances éducatives uniques des technologies connectées, tout en ayant conscience des nombreuses limites de ces outils. Cette formation devrait être neutre par rapport aux appareils et aux plates-formes plutôt que d'être confiée à des sociétés technologiques du secteur privé qui ont tendance à certifier les enseignants uniquement sur leurs outils et services propriétaires. Davantage d'innovations sont nécessaires pour développer et tester de nouvelles pédagogies numériques et hybrides qui seront moins dépendantes des systèmes fermés des fournisseurs numériques du secteur privé.

- 3b) Nous nous engageons à utiliser les technologies pour renforcer les dimensions sociales et civiques de l'apprentissage. Bien que l'individualisation de l'éducation rendue possible par les technologies connectées permette d'accélérer et d'enrichir l'apprentissage des élèves, elle peut aussi faire oublier que l'éducation est un bien public et commun. Mise à part l'autonomisation de l'individu, les technologies connectées devraient être utilisées pour renforcer les objectifs sociaux et civiques de l'apprentissage dans les espaces en ligne et hors ligne. On trouve de nombreux modèles d'enseignement et d'apprentissage basés sur la technologie qui n'imposent pas tous que les élèves aient leur propre appareil ou travaillent seuls devant un écran. Des efforts devraient également être entrepris pour mieux aligner l'apprentissage – numérique et non – de telle sorte que les élèves et les enseignants, quel que soit le support utilisé, aient le sentiment d'avancer vers des objectifs éducatifs communs et convenus par la communauté. La connectivité est au cœur de l'éducation connectée et cela doit impliquer des connexions avec les enseignants, les pairs, une école et une communauté, en plus des connexions au contenu d'apprentissage dispensé par une machine.
- 3c) Nous nous engageons à protéger les données des élèves et des éducateurs. La facilité de capture, de stockage et de suivi des données dans les espaces numériques doit être une des préoccupations majeures de l'éducation. Cette capacité devrait améliorer l'enseignement et l'apprentissage et ne pas servir uniquement à documenter et à contrôler. Si elle est bien utilisée, la capture des données peut indiquer le niveau d'efficacité des interventions et guider leur développement futur. La majorité des données devrait être anonymisée par défaut, en particulier les données utilisées au-delà du niveau de l'école, afin de ne pas permettre d'identifier l'individu. Des règles et des protocoles appropriés sont nécessaires pour protéger les droits des apprenants, en particulier des enfants. L'éducation est un site d'expérimentation et de formation de l'identité, où les élèves doivent pouvoir, en toute liberté, prendre des risques et faire des erreurs dans un environnement en ligne et hors ligne bâti sur la confiance et la bonne volonté. Dans le domaine des données, les politiques devraient s'inspirer d'une éthique de transparence et de volonté de ne pas porter préjudice et tous les acteurs devraient savoir quelles données sont capturées et à quelles fins. Les établissements d'enseignement devraient s'efforcer de transférer la propriété et le contrôle des données à caractère personnel aux sujets à qui appartiennent ces données ; dans le cas d'enfants, ce sont les familles qui devraient prendre une part active à la décision. Dans la mesure du possible, les apprenants devraient pouvoir s'opposer à la capture des données tout en conservant un accès total aux possibilités éducatives.
- 3d) Nous nous engageons à promouvoir une utilisation sûre et productive d'Internet par l'éducation. L'une des principales raisons motivant l'utilisation des technologies connectées dans les contextes éducatifs est d'aider les élèves à apprendre à utiliser Internet de façon responsable et l'un des objectifs de l'éducation doit être de préparer les apprenants à faire un usage sain, sûr et productif des technologies connectées. Nous nous efforcerons d'assouplir progressivement les restrictions sur l'utilisation des technologies connectées au fur et à mesure de l'évolution de l'éducation, y compris leur utilisation pendant les examens. Il est paradoxal d'investir massivement dans la connectivité des apprenants pour les obliger ensuite à se déconnecter à chaque évaluation. Des efforts devraient également être entrepris pour aider les élèves à acquérir une compréhension critique des écosystèmes numériques et des compétences à utiliser et à créer au sein de ces écosystèmes, tout en restant vigilants à propos de leur empreinte numérique et de leur réputation. Nous découragerons l'interdiction totale de

l'utilisation des technologies connectées dans les contextes éducatifs, car cela a tendance à freiner les possibilités d'éducation et à inhiber l'innovation. Nous nous efforcerons également de procéder à une expérimentation plus audacieuse d'utilisations contrôlées et non contrôlées des technologies dans l'éducation formelle afin de la mettre en adéquation avec un monde dans lequel la connectivité imprègne tant de facettes de notre vie.

ÉPILOGUE

Les technologies connectées modifient rapidement l'apprentissage formel en termes de lieu, de moment, d'apprenant, de contenu, de modalités et de raisons.

La présente déclaration affirme que la transformation de l'éducation qui accompagne l'intégration de nouvelles technologies, loin d'être inéluctable ou incontrôlable, peut être guidée par des politiques, des actions, des réglementations et des incitations ciblées.

Les principes mis en avant dans cette déclaration contribueront à ce que cette transformation émergente aille dans le sens de nos objectifs suprêmes en matière d'éducation et s'inspirera des engagements en faveur des droits de la personne, de l'inclusion, de l'équité, de la durabilité environnementale et de la justice sociale.

Nous nous invitons mutuellement et invitons nos organisations respectives à appuyer la mise en œuvre des engagements pris dans la présente Déclaration. C'est par une coopération et une ambition partagée que nous pourrons faire de l'éducation connectée une réalité concrète pour les élèves et les enseignants du monde entier.